

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 23
Conseillers présents : 19
Nombre de pouvoirs : 4
Affiché le 23 avril 2026

Conseil municipal du 21 avril 2026

Sous la présidence de Mme Valentine ERNÉ-HEINTZ, maire.

Étaient présents : BAUER Carine, BOHR Freddy, BURGER Eric, DIEBOLT Rémy, DUMONT Olivier, FREYSZ Anne, JACOB Christophe, JACOB Julie, KRAEMER Anne-Marie, LASTHAUS Sébastien, LEMER Aude, NIESS Laetitia, RAPP Olivier, REYMUND Antoine, RUCH Thomas, THIBAUT MEYER Sylvie, ZEISSLOFF Christian, ZEISSLOFF Patricia

Absents : MERCK Fanny qui donne pouvoir à Erné-Heintz Valentine, MARTINI Matthieu qui donne pouvoir à ZEISSLOFF Christian, KOPFF Carole qui donne pouvoir à JACOB Julie, MOYA Caroline qui donne pouvoir à LASTHAUS Sébastien

Secrétaire de séance : DUMONT Olivier

3. OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE 2026

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres meublés non affectés à l'habitation principale, de la taxe foncière bâtie et non bâtie pour l'année 2026 :

- Taxe d'habitation : **13,45 %**
- Taxe foncière (bâti) **26,5 %**
- Taxe foncière (non bâti) **45,42 %**

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Copie conforme,

Madame le Maire,

Valentine Erné-Heintz



Le secrétaire de séance,

Olivier DUMONT